

Regards – Focus

Les noms de l'eau

Philippe Cecchi* 

Écologie, MARBEC, Univ Montpellier, CNRS, Ifremer, IRD, Montpellier, France

Résumé – Les appellations de 152 pièces d'eau d'un bassin-versant du centre du Burkina Faso ont été répertoriées par l'autorité en charge de la mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau, dans l'objectif d'établir les bases d'une nomenclature du réseau hydrographique. 125 de ces pièces d'eau portent un nom en langue vernaculaire (en mòoré), dont le sens est indiqué en français dans le rapport technique qui synthétise les résultats de l'enquête. L'échantillon offre la possibilité de comparer le sens des noms attribués aux éléments naturels (les « cours d'eau ») et aux éléments artificiels (les « étendues d'eau » ou « petits barrages » comme on les dénomme localement). Les deux catégories ne partagent pas totalement les mêmes dénominations : les noms de l'eau varient, comme varient les perceptions et représentations qu'en ont leurs riverains. Des intuitions en lien avec l'appropriation plus ou moins revendiquée des réservoirs artificiels et les modalités de leurs mises en valeur peuvent être avancées.

Mots-clés : petits barrages / hydronymie / représentation / Burkina Faso

Abstract – The names of water. The names of 152 river courses and water bodies located in the same watershed in central Burkina Faso have been inventoried by the authority charged with implementing the Integrated Water Resources Management scheme. The purpose was to set up a base for a nomenclature of the hydrographic network. 125 of these water bodies are named in the vernacular (in mòoré). The meaning of these toponyms is indicated in French in the technical report which summarizes the survey results. This sample offers the possibility of comparing the meaning of the names given to natural ('river courses') and artificial ('water bodies', *i.e.* dams) features of the hydrographic network in this watershed. Water' names were first intuitively classified on a logical basis. *In fine*, the database and resulting classification were discussed with three independent reviewers who were experts of the region and fluent in mòoré. Seven classes were identified, with river courses being present in each of them while small reservoirs occurred in only four. Clearly, water names vary, as do the perceptions local inhabitants have of these water bodies. These social representations of the two groups of these water bodies, considered here by our toponymic analysis, make a clear distinction between natural river courses, which are familiar and useful sites, and dams that are generally anonymous or even neglected. Explanations relating to the more or less claimed appropriation of artificial reservoirs and the methods of their development may be suggested. The study highlights the importance of involving anthropological studies in interdisciplinary projects focused on water resources.

Keywords: small reservoirs / hydronymy / representations / Burkina Faso

Introduction

Tout est parti d'un hasard : la découverte en 2008¹ dans le bureau du responsable de la Direction générale des ressources en eau (DGRE) à Ouagadougou d'un document intitulé *Étude portant établissement d'une nomenclature*

des cours d'eau et étendues d'eau sur les espaces du bassin-versant du Massili en vue d'une élaboration des termes de références pour une étude de la nomenclature des cours d'eau et étendues d'eau au Burkina Faso (DGIRH, 2005a²). Ce document synthétisait le recensement de la

*Auteur correspondant : philippe.cecchi@ird.fr

¹ Le confinement sanitaire imposé par l'irruption du SARS-CoV-2 au printemps 2020 a ouvert une fenêtre temporelle inattendue qui m'a permis de finaliser ce texte quelque peu éloigné de mon champ disciplinaire habituel...

² La Direction générale de l'inventaire des ressources hydrauliques (DGIRH) a fusionné en 2006 avec la Direction générale de l'approvisionnement en eau potable (DGAEP) pour former, au sein du ministère chargé de l'eau (ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources halieutiques [MAHRH]), la Direction générale des ressources en eau (DGRE).

toponymie (nom des lieux) des pièces d'eau de ce bassin-versant : les cours d'eau, qui sont naturels, et les étendues d'eau, c'est-à-dire des lacs de barrage par définition artificiels. Une telle nomenclature est constitutive de la mise en œuvre de la Gire (gestion intégrée des ressources en eau), dans laquelle le Burkina Faso s'est inscrit depuis les années 1990 (MEA, 2016). Elle vise à définir des « tronçons hydrographiques élémentaires³ », qui correspondent aux plus petites entités hydrographiques prises en compte par la Gire (unités d'appréciation et potentiellement de gestion). La création de cette nomenclature était indiquée de longue date dans les agendas des ministères en charge de la Gire au Burkina Faso, sous forme d'objectif dans l'article 9 de la loi d'orientation relative à la gestion de l'eau datant de 2001⁴, encore rappelé en 2009 dans les actions « restant à mener⁵ ». Le document de la DGIRH s'inscrivait dans cette démarche et, comme l'indique son titre, visait à tirer des enseignements applicables à l'échelle nationale, à partir de l'exemple d'un bassin hydrographique (le Massili).

L'exemple du Massili (Fig. 1) n'était pas pris au hasard, d'abord en raison de sa proximité géographique avec la capitale, Ouagadougou et donc de sa facilité d'accès. Ensuite, parce que ce bassin pouvait « représenter » les réalités rencontrées dans une grande partie du bassin du Nakambé dont il est lui-même un élément et où se trouve la majorité des réservoirs artificiels du pays (Cecchi *et al.*, 2009). Couvrant une surface de 4 335 km² à sa confluence avec le Nakambé, le Massili héberge notamment le barrage de Loumbila (42 Mm³), qui contribue à l'alimentation en eau de la capitale, et de très nombreux petits réservoirs qui soutiennent une intense activité maraîchère (voir Fig. 1a dans Riaux *et al.*, 2017).

L'objectif de la DGIRH était de recenser l'ensemble des éléments du réseau hydrographique de ce bassin, en s'appuyant sur une cartographie préétablie et sur les déclarations d'un ensemble de personnes-ressources susceptibles de les nommer. La synthèse des résultats est présentée sous la forme d'un tableau où sont indiquées la nature de la masse d'eau, sa localisation administrative, son appellation en français ou en mòoré (écriture phonétique) et sa signification en français

³ « Un tronçon hydrographique élémentaire est une portion connexe de rivière, de ruisseau ou de canal, homogène pour les relations la mettant en jeu, et pour les attributs qu'elle porte » (OIEau, 2009).

⁴ « Article 9 : Les cours d'eau, les étendues d'eau, mentionnés à l'article 6, alinéas 1, 2 et 3 sont inscrits dans une nomenclature établie par décret pris en Conseil des Ministres après une enquête publique conduite sous l'autorité du Ministre chargé de l'eau. » (DGIRH, 2005b, p. 7).

⁵ « Action 2.1.3 : Mener les études nécessaires et élaborer le décret relatif à la nomenclature des cours d'eau et étendues d'eau. » (MAHRH, 2009, p. 37).

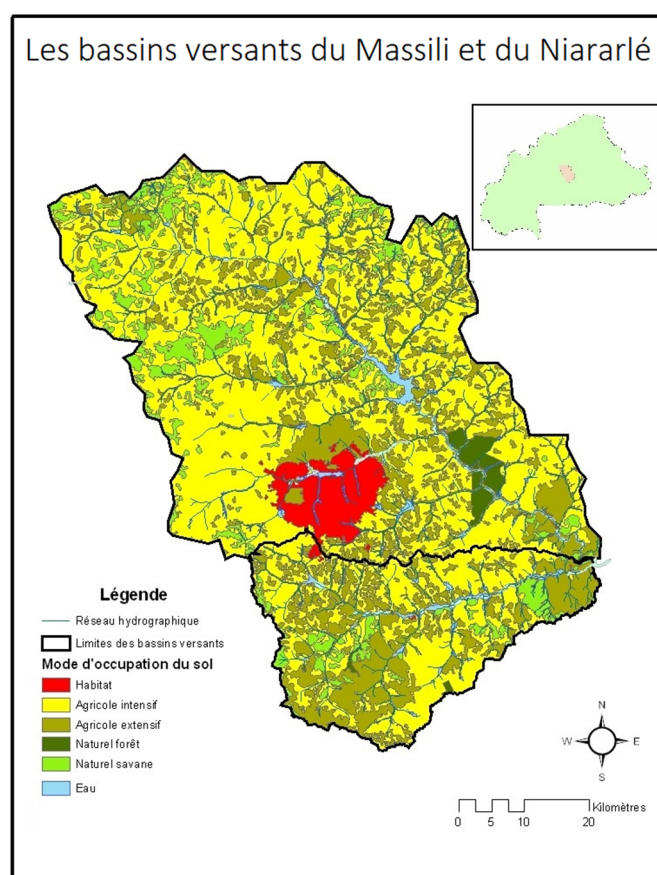


Fig. 1. Bassin-versant du Massili avec, au sud de Ouagadougou (en rouge), le sous-bassin du Niararlé jusqu'à sa confluence avec le sous-bassin principal qui englobe la capitale et s'étire vers le nord. Quelques kilomètres après cette confluence, le Massili rejoint le Nakambé. L'occupation des sols présentée est celle de 2002, pour rester en phase avec la date des enquêtes toponymiques conduites avant 2005 par la DGIRH. L'analyse et la cartographie ont été réalisées par Nicolas Moiroux (IRD).

(Fig. 2). Le devenir de ce document n'est pas connu ; il ne semble pas y avoir eu de suite. La base de données constitue toutefois un matériau précieux pouvant utilement éclairer même un non-spécialiste du langage quant aux relations qu'entretiennent les habitants du bassin-versant avec leur réseau hydrographique et quant aux perceptions qu'ils en ont, « l'appropriation de l'espace [passant] par sa dénomination » (Lima, 2008, p. 2). Nous nous sommes donc emparés de ces données, dans l'objectif de tester une hypothèse principale et son corollaire : la toponymie des réservoirs artificiels diffère-t-elle de celle des cours d'eau naturels ? Si oui, quel sens tirer des différences toponymiques constatées ?

Matériel et Méthodes

L'enquête de la DGIRH a permis de recenser 152 éléments dont les attributs ont été reportés dans un

3 RESULTATS DES ENQUETES

3.1 Tableau de synthèse des résultats des enquêtes

PROVINC KADIOGO

NP = Non pérenne ; LA = Langue d'Appellation ; M = Moré ; F = Français

Département	Villages	Ressources d'eau	régi me	Appellation	Signification	Autres appellations	LA	Observations
Komsilga	Boulbi	Cours d'eau	NP	Kouk Bouli	Eau profonde comme un puits	Nabolra Youndboera	M	
		Barrage / Boulbi	NP	Diera	ignorée	Néant	M	
		Cours d'eau	NP	Naboalra	ignoré	Néant	M	
		Cours d'eau	NP	Yond-Boera	Lieu où partent boire les chèvres	Néant	M	
	Garghin	Cours d'eau	NP	Boulougou	ignoré	Néant	M	Non identifié sur le terrain
				Payeede	ignoré	Néant	MM	
	Kamsaotinga	Cours d'eau	NP	Boulgou	puits	Néant	M	Non identifié sur le terrain
				Yaoba	ignoré	Néant	M	
	Konguen (Nabitenga)	Cours d'eau	NP	Nabitenga Baongo	Les fils du chef ont trouvé ce cours d'eau	Néant	M	
	Posomtinga	Cours d'eau	NP	Roolbila	Petit ami (a sauvé les population de la soif) donc leur ami	Néant	M	

	Gonsé	Cours d'eau	NP	Guidagama	En Homage au Gonsé Naba Guidagama	Yogdo ; Zikugu ; kondizanga ; Bonko	M	
	Bingo	Cours d'eau	NP	Timdi	Tomber pieds joints	Banougué ; Vaquin ; koquin ; Bonko	M	
	Kouda	Cours d'eau	NP	banougué	Sol providence	Timdi	M	
	Nanega (Ouabiyiri)	Barrage	NP	Toenguin	Nom moré du baobab	Néant	M	
			P	Arzouma	Nom du 1 ^{er} habitant	Néant	M	
	Nakamtenga (monastère)	Barrage	P	Zibiri	Nom d'un arbre grimpart	1 ^{er} Barrage	M	
			P	Naba Zana	Hommage au Naba de Koubri	2 ^e barrage	M	
	Nougou	Barrage	NP	Kongsé	Nom du calfeudrat	Nougou barrage	M	
	Tanvi (Monastère)	Cours d'eau	P	Bassi	Couscous en mooré	Néant	M	
	Gaoghin	Barrage	NP	Gaoghin	Puits à côté d'un arbre épineux	Néant	M	
	Goumtoaga	Cours d'eau	NP	Bonko	Lieu de repos	Weresba	M	
	Péodogo	Barrage	NP	Saré	Canari cassé	Communément appelé barrage	M	
Kombissiri	Koukpéla	Cours d'eau	NP	Bougourin	Ignorée	Kampedo Banka ; Yiidmbouli	M	
	Toessin	Cours d'eau	NP	Kougourin	Ignorée	Néant		

Fig. 2. Extrait scanné du tableau de synthèse des résultats de l'enquête conduite par la DGIRH (le document a été trouvé ainsi surligné). Le travail de révision a par exemple permis d'attribuer la classe « Puits » à l'entité « Boulougou » dont la signification était déclarée « ignorée ». Source : DGIRH, 2005a.

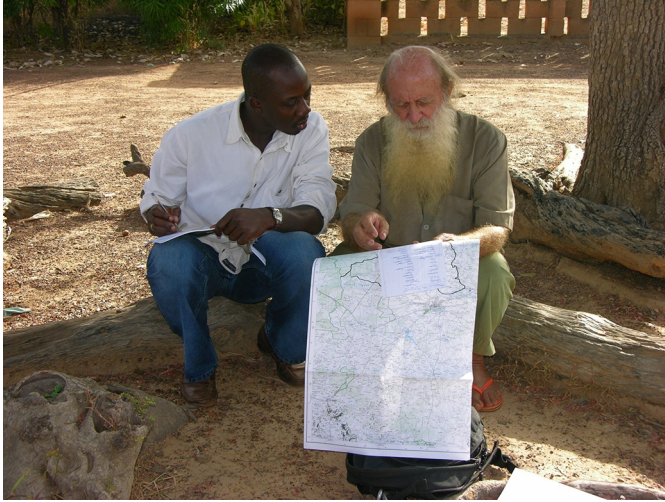


Fig. 3. Recensement par un enquêteur des réservoirs artificiels du sous-bassin du Niararlé (voir Meunier-Nikiema *et al.*, 2007) avec le frère Adrien à Koubri. Crédit : Philippe Cecchi, IRD.

tableur. Des tris successifs ont conduit à éliminer 4 tronçons de cours d'eau qui n'avaient pas de nom connu et 2 objets désignés par le terme générique « *bouli* » (dépressions surcreusées par les villageois qui se remplissent lors des pluies) qui ne correspondent à aucune des deux classes d'intérêt. L'ordination des toponymes de cette base réduite a ensuite permis de compléter quelques objets dont la signification n'était *a priori* pas connue alors que le même terme existait ailleurs dans la base et était renseigné (Fig. 2). Finalement, 21 sites (3 barrages sur 26 et 18 cours d'eau sur 120) nommés en mòoré mais dont la signification du toponyme est restée inconnue ont également été écartés (ces proportions ne sont pas statistiquement différentes : $\chi^2 = 0,208$; $p = 0,648$). La base utile est donc constituée de 125 occurrences (23 barrages et 102 cours d'eau).

L'analyse s'est déroulée en deux étapes. Une première interprétation purement statistique (en 2008) a reposé sur la constitution intuitive de « classes sémantiques » en regroupant les sites dont la signification des appellations exprimées en français semblait apparentée. La base de données et la classification établie ont ensuite été partagées de façon indépendante avec trois informateurs parlant couramment le mòoré : au cours des années 2009-2011, avec deux chercheurs français familiers du terrain burkinabè, puis en 2012-2014 avec un moine périgourdin qui a passé l'essentiel de son existence dans le bassin du Massili (Fig. 3). Ce travail critique a consolidé et simplifié la classification initiale ; il a également soulevé diverses questions qui alimenteront la discussion.

Résultats

En première instance, 14 classes toponymiques ont été créées. Les classes « Village » et « Quartier » (12 et

5 objets respectivement) sont explicites : « barrage de Pabrè » du nom du village ; « *Songdin* », nom d'un quartier du village de Tankounga ; etc. La classe « Arbre » (13 occurrences) indique un arbre précis toujours nommé en mòoré : « *Toenguin* », baobab ; « *Kogsé* », caïlcédrat ; etc. La classe « Chef » (« *naaba* » en mòoré) attribue systématiquement la pièce d'eau à une telle autorité (11 entrées) : « *Naba-Kom* », « *Naba-Zana* », etc. La classe « Fétiche » englobe trois sites où le mot est employé : « *Racaongo* », traduit par « nom du fétiche au bord de l'eau », par exemple. Deux autres sites ont été rajoutés par nos informateurs : « *Saré* » qui désigne un « *canari* [poterie] cassé » et « *Kougresinga* » traduit par « ancienne place de la pierre », ces expressions recouvrant une dimension mystique ou religieuse, « sacrifice » dans le cas du *canari* ; « autel rituel » pour l'ancienne pierre. La classe « Proverbes et expressions » (17 items) rassemble un ensemble de maximes assez diverses mais majoritairement orientées vers la parole ou plutôt son absence (« *Rayagué* » : « il ne faut pas mentir » ; « *Siindimanégueda* » : « le mutisme arrange »), la rencontre (« *Wapasma* » : « viens te joindre à moi » ; « *Tintili* » : « on va s'asseoir ici » ; etc.) ou l'apaisement (« *Kouli-masga* » : « il fait frais » ; « *Basdingo* » : « on se laisse amuser » ; etc.). La classe « Ancêtre » regroupe quatre toponymes faisant référence à un ancien habitant du lieu (« *Arzouma* » : « nom du premier habitant » ; « *M'barakoège Kossogo* » : « nom du paysan qui cultivait non loin » ; etc.). Les 7 classes précédentes concernent les 2 types de masses d'eau dans des proportions variables, alors que les 7 prochaines ne concernent que des tronçons des cours d'eau et jamais des barrages. La classe « Colline » est explicite (« *Tangili* » : « grande montagne » et « *Koumbila* » : « nom de la colline d'à côté »). La classe « Activités domestiques » (5 entrées) fait référence à des usages clairement mentionnés (« *Kalpêka* » : « lieu de lavage du *soumbala*⁶ », par exemple). La classe « Animal » (4 entrées) est également explicite (« *Yond-Boera* » : « là où partent boire les chèvres » ; etc.). La classe « Caractéristiques de l'eau » est constituée de 13 items qui renvoient tous à une propriété de l'eau (« *Kouldjingua* » : « eau intarissable » ; « *Koulpelga* » : « eau limpide » ; « *Koulwooko* » : « eau profonde » ; etc.). La classe « Puits » réunit 12 items qui associent le cours d'eau aux eaux souterraines (« *Boula* » : « puits » en mòoré ; « *Boulpela* » : « puits à eaux blanches » ; etc.). La classe « Sable/terre/boue » réunit 4 entrées dont les noms font référence aux sols (« *Worogo* » : « la terre est très humide » ; « *Bisga* » : « sable » en mòoré ; etc.). Enfin, la dernière classe réunit 18 sites dont les noms indiquent une « Voie suivie par l'eau », avec une forte redondance dans les appellations (« *Kossoaka* », « *Kossogo* », « *Kossoré* »,

⁶ Condiment traditionnellement préparé à partir des graines du néré, *Parkia biglobosa*.

termes génériques cités 11 fois pour indiquer le (les) « chemin(s) de l'eau », notamment).

Le premier constat est que la toponymie associée aux cours d'eau naturels est beaucoup plus riche que celle associée aux barrages. Des regroupements de classes ont ensuite été opérés. « Village » et « Quartier » jouent le même rôle topographique mais concernent de façon très contrastée les deux types de masses d'eau (39,1 % des barrages vs 7,8 % des cours d'eau ; $\chi^2 = 15,635$; $p < 0,001$) (Fig. 4). Les classes « Colline » et « Arbre » ont aussi été regroupées : ces termes sont moins neutres que les précédents car ils désignent des entités à la fois matérielles et idéelles, tout en constituant d'évidents repères géographiques naturels. Cette classe composite concerne 21,7 % des barrages et 9,8 % des cours d'eau (différence statistiquement non significative : $\chi^2 = 2,532$; $p = 0,112$). Une autre classe composite, qui concerne 8,8 % des cours d'eau et aucun barrage, a été créée en réunissant les classes « Activités domestiques » et « Animal ». Les animaux en question (veau, poule et chèvre) constituent le cheptel de la plupart des cours villageois et participent de la sphère domestique ; sauf dans un cas, « *Wobregué* » : « lieu où l'on tuait les éléphants ». Une telle appellation renvoie obligatoirement au passé et peut-être plus à un type d'espace (une ripisylve) qu'à une activité (la chasse) ? Cette entrée aurait peut-être dû rejoindre la classe précédente ; ce qui n'aurait rien changé aux statistiques. Par ailleurs, il est troublant de constater qu'alors que les petits barrages sont toujours des sites où d'intenses activités domestiques se développent, celles-ci n'interviennent jamais dans leur désignation. À l'inverse, les cours d'eau naturels semblent structurer une géographie d'usages qui se retrouvent précisément dans la toponymie, en lien avec la cuisine et des activités ludiques ou de repos. Une classe unique a encore été créée pour rassembler tous les toponymes faisant référence soit à une divinité, soit à des fondateurs, soit et surtout à des chefs actuels ou anciens. Elle comporte de façon statistiquement significative ($\chi^2 = 4,370$; $p = 0,037$) plus de barrages (30,4 %) que de cours d'eau (12,7 %). Dans tous les cas, « allégeance » est faite peu ou prou, qu'elle soit politique (*naaba* et chefs de village) ou mystico-religieuse (génies et ancêtres fondateurs). Les classes « Proverbes et expressions » et « Référence à un puits » sont les mêmes que celles de la classification initiale. Dans le premier cas, barrages et cours d'eau sont pareillement concernés (8,7 % et 14,7 %, respectivement ; $\chi^2 = 0,577$; $p = 0,448$). Dans le second cas, seuls des cours d'eau sont impliqués (11,8 % d'entre eux), renvoyant de la sorte et par endroits le linéaire hydrographique des eaux superficielles naturelles aux ressources phréatiques ponctuelles exploitées par les populations riveraines, et dont l'importance est évidemment capitale en zone aride. Finalement, la dernière classe composite créée sous le vocable

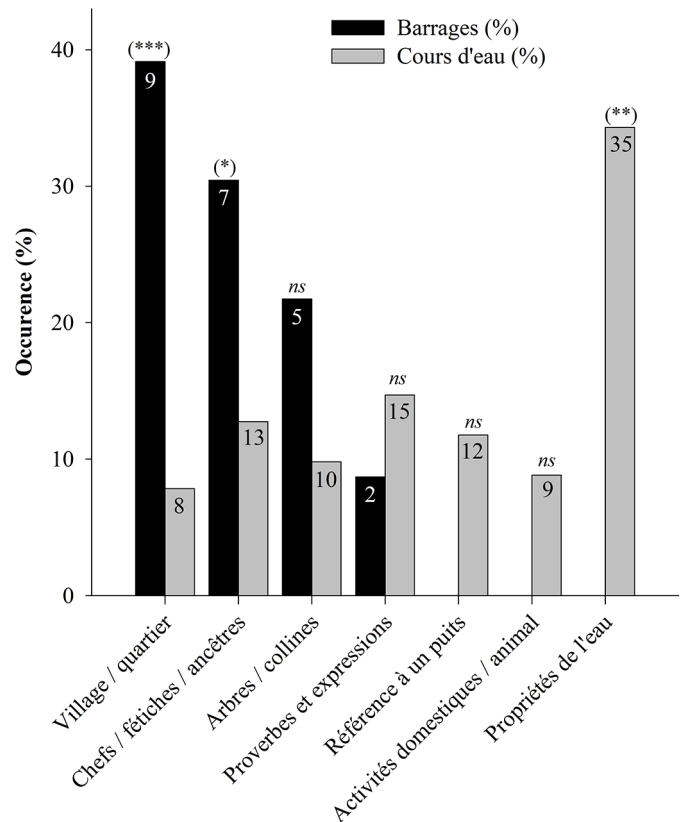


Fig. 4. Classification des toponymes : pourcentages d'occurrence des différentes classes rapportés à chacun des deux types de masses d'eau considérées, c.-à-d. 23 barrages et 102 cours d'eau (les effectifs de chacune des classes sont indiqués). Les probabilités associées aux comparaisons des effectifs de chacune des classes par type de masses d'eau sont figurées : (***) : $p < 0,001$; (**): $p < 0,01$; (*) : $p < 0,05$; ns : non significatif. Le test du χ^2 utilisé pour cela permet de vérifier que la distribution des différentes classes pour chacune des deux modalités (barrages vs cours d'eau) n'est pas le fait d'un tirage aléatoire et qu'il existe une organisation de cette distribution qui varie selon la classe considérée.

« Propriétés de l'eau » réunit les 3 classes initiales faisant référence aux « caractéristiques » de l'eau, à ses « chemins » ou encore à la « nature des sols ». Aucun barrage ne possède de tel toponyme alors que 34,3 % des cours d'eau y font référence ($\chi^2 = 10,961$; $p = 0,001$).

Discussion

De la représentativité de l'échantillon considéré...

À lui seul, le sous-bassin du Niararlé situé au sud de Ouagadougou (Fig. 1) comptait près d'une cinquantaine de petits barrages à cette époque (Meunier-Nikiema *et al.*, 2007), tandis que 26 figuraient dans la base de

données de la DGIRH : le biais est évident. La méthodologie d'identification des pièces d'eau devant être nommées reposait d'une part sur une cartographie dont on ne sait rien sinon qu'elle était constituée de 124 tronçons pré-identifiés, et, d'autre part sur des déclarations elles-mêmes nécessairement orientées par la cartographie utilisée pour les susciter... La représentativité de ces 124 tronçons, en regard d'un linéaire hydrographique de plusieurs centaines de kilomètres au total, interroge. La vocation utilitaire de l'exercice a de fait obligatoirement conditionné le tronçonnage initial effectué (« utilisation fonctionnelle de la toponymie visant à rationaliser l'espace » *sensu* Boujrouf et Hassani [2008]), puis fortement influé sur les itinéraires des enquêteurs dans ce vaste domaine (4 335 km²), et donc sur l'exhaustivité de leurs travaux. Ainsi pourrait-on expliquer l'absence de nombreux aménagements, situés peut-être trop en amont sur le chevelu hydrographique pour être intégrés à des tronçons effectifs aux yeux de la DGIRH ? Il n'y a pas de réponse à ces interrogations. Nous admettons que ce manque d'exhaustivité ne remet pas en cause la possibilité de tester l'hypothèse stipulant l'existence de différenciations toponymiques entre cours d'eau naturels et retenues artificielles.

De la subjectivité des enquêteurs...

L'analyse repose sur des termes vernaculaires traduits du mòoré au français par les enquêteurs de la DGIRH, retranscrits dans le tableau de synthèse « comme ils ont été entendus » (sic). Le travail des critiques a permis d'identifier des pseudo-synonymes et d'attribuer du sens à des appellations qui selon les enquêteurs n'en avaient pas. Mais nos informateurs ont relevé que des biais peuvent avoir été introduits à ce stade, tant le mòoré est une langue riche et complexe. Le sens de nombreuses expressions peut en effet dépendre du niveau de maîtrise de la subtilité de la langue, cette subtilité pouvant n'être perceptible que par certains groupes d'individus, et/ou contrainte par des conventions de lieux et de temps. On se rapprochera de l'analyse sémiologique de Doris Bonnet à propos des proverbes mòoré, qui explique que « les mots répondent aux mots », et que c'est ainsi que « les jeunes mossi n'arrivent guère à suivre les conversations proverbiales des vieux » (Bonnet, 1982, p. 40). D'autres contresens ont pu aussi s'introduire de façon moins sophistiquée. Ainsi le nom du tronçon de cours d'eau appelé « *Bouli Kossogo* » est traduit dans le rapport par « là où on s'altère et l'on se baigne », et a donc été affecté à la classe des « Activités domestiques ». On y retrouve les termes « *Bouli* » et « *Kossogo* », le premier désignant un petit aménagement de stockage temporaire de l'eau de pluie, tandis que le second a été abondamment utilisé pour indiquer le « chemin » de l'eau. Il paraît clair pour nos informateurs que d'autres

traductions auraient été possibles, qui auraient entraîné l'affectation de cette entrée dans une autre classe (son élimination si le terme « *Bouli* » avait été retenu ; la classe « Propriétés de l'eau » si le terme « *Kossogo* » avait été privilégié). On pourrait encore s'arrêter sur l'appellation « *Borogo* », également attribuée à un tronçon de cours d'eau, traduite par « la terre est très humide » et affectée à la classe composite « Propriétés de l'eau ». L'un des critiques a fait remarquer qu'il aurait pu aussi s'agir d'un biais d'interprétation de l'enquêteur qui n'aurait pas entendu le terme « *Boulougou* » par ailleurs utilisé pour désigner un puits ! Nous sommes réduits à ne prendre en considération que les traductions proposées, sans être en mesure de revenir à la source même des informations (c.-à-d. des enregistrements) qu'il aurait pourtant été pertinent de faire retraduire par des locuteurs confirmés (c.-à-d. nos informateurs). Par ailleurs, la création des 14 classes initiales a été réalisée de façon logique, en visant à l'exhaustivité tout en gardant à l'esprit l'idée d'une certaine parcimonie. Comme déjà indiqué, elle n'a pas été remise en question par nos critiques, qui n'ont pas relevé qu'il aurait manqué une ou plusieurs classes, tout en suggérant à l'inverse que la classification pouvait être allégée en opérant des regroupements. La démarche adoptée est donc très empirique mais nous la pensons suffisamment robuste pour que les enseignements tirés de l'analyse prennent sens.

De la subjectivité des enquêtés...

La base de données repose sur des entretiens qui ont concerné 513 personnes réparties sur tout le bassin, mais dont nous ne savons rien (âge, genre, niveau scolaire, etc.) hormis le fait que plus de 85 % d'entre elles étaient des « notables » (chefs de villages, autorités coutumières), c'est-à-dire vraisemblablement des hommes d'âge plus ou moins mûr. Leurs déclarations ont concerné de la même façon les deux types de masses d'eau et il n'y a pas de raison *a priori* pour que ceux-ci aient introduit un biais en faveur de l'une ou l'autre des deux classes. On est cependant dans le contexte de la Gire qui se veut par principe décentralisée, et dans le paradoxe d'une reprise en main centralisée *via* la cartographie et la nomenclature des réalités locales déclarées de façon individuelle par ces élites. Faut-il s'interroger sur la « représentativité », voire sur la « légitimité », des interlocuteurs impliqués, car de leurs déclarations sortira théoriquement une vérité devenue fixée et intangible, c.-à-d. « la territorialisation du réseau hydrographique avec sa nomenclature officielle » ? « Car les toponymes ne sont pas des désignations figées. Ils sont, autant que les sociétés qui les utilisent, sans cesse en mouvement. Ils connaissent des mutations et sont, pour cela même, des moteurs de l'histoire. Un toponyme peut céder la place à un autre en fonction de circonstances historiques particulières. De même, l'interprétation d'un

toponyme peut varier d'un moment à l'autre en fonction des préoccupations des acteurs sociaux. » (Traoré, 2007, p. 15). Cette citation nous renvoie à l'une des remarques des auteurs du rapport de la DGIRH (p. 40) : « Il est curieux de constater que le nom du Massili n'est ressorti nulle part. D'où vient alors ce nom sur les cartes ? » La question reste posée ! Corollairement : les bonnes personnes n'auraient-elles pas été interrogées ?

La virtualité toponymique des plans d'eau

La classification simplifiée fait donc ressortir 7 classes (Fig. 4), très inégalement partagées par les deux types de masses d'eau. Des repères géographiques (arbre, colline, nom d'un village) sont souvent utilisés (25,6 % des cas) pour désigner cours d'eau et plans d'eau, mais de façon très dissymétrique : près de 40 % des barrages contre moins de 8 % des cours d'eau. On peut certes invoquer la relative jeunesse des réservoirs artificiels burkinabè, majoritairement édifiés depuis les années 1970-1980 (Cecchi *et al.*, 2009) pour interpréter ces choix toponymiques, géographiquement précis et simultanément neutres. Mais cette dissymétrie fait aussi écho avec les nombreux barrages dédiés aux chefs, apparemment ainsi remerciés de leur influence pour avoir permis à la communauté de disposer d'un aménagement. Une autre interprétation pourrait renvoyer vers une forme de désintéressement, voire d'indifférence, des populations rurales vis-à-vis des barrages, ainsi nommés et attribués de façon pragmatique à l'autorité locale qui en est à l'origine, sans revendiquer par ailleurs d'appropriation spécifique que l'hydronymie révélerait. Attribuer au chef rendrait ainsi paradoxalement l'infrastructure « anonyme » ! Pour 40 % des plans d'eau artificiels, la neutralité que soulèvent de telles désignations collectives pourrait dès lors s'interpréter comme un « symptôme », lui-même lié à l'ambiguïté du statut de ces pièces d'eau, la légitimité de leur existence étant ainsi et d'une certaine manière interrogée : « [...] l'invention toponymique [...] pose la question de l'appropriation différenciée de ces nouveaux territoires [...] » (Lima, 2008, p. 26). Cette différence relèverait ainsi d'une moindre assimilation sociale des barrages que des cours d'eau, tandis qu'on pourrait aussi y voir la revendication d'un territoire par un dignitaire respecté, le barrage devenant de la sorte un « outil de pouvoir » réaffirmé : « Dans un contexte globalement agricole [...], un aménagement comme un petit barrage est particulièrement visible. Cet aspect ostentatoire n'est du reste pas étranger à l'instrumentalisation des petits barrages comme « outils de pouvoir » [...] » (Cecchi, 2007, p. 280). De telles infrastructures hydrauliques s'inscrivent nettement dans les paysages, mais en bouleversant les territoires et les emprises foncières : la toponymie dédiée témoignerait de la sorte de la suprématie

du groupe ou de l'individu qui se les sont appropriés (Aubriot, 2013). La toponymie de fait n'est jamais innocente quand elle n'est pas ouvertement intentionnelle, et participe de la reconnaissance ou de l'affirmation de légitimités plus ou moins négociées et partagées : « La pratique toponymique locale, populaire et pragmatique, est loin d'être un objet anodin et neutre. » (Boujrouf et Hassani, 2008, p. 51).

L'utilisation de critères géographiques naturels soulève aussi une contradiction. « Pourquoi choisir le nom d'un élément naturel pour un nouveau territoire ? » s'interrogeait Lima (2008), à propos de la création de nouvelles unités administratives au Mali qu'il fallait nommer. « Parce que ces termes neutres créent toujours du consensus ! » répondait-elle, ce qui pourrait faire sens dans le cadre des petits barrages souvent objets de controverses sinon de disputes territoriales en termes d'appropriation comme d'usages. De façon plus affirmative, Maharaux (1997, p. 9) rappelait, cette fois au Burkina Faso et dans le même contexte de création de nouvelles entités administratives, que « [...] les espaces sont neutralisés en nommant les provinces essentiellement par des hydronymes et des toponymes [...] », s'inscrivant de la sorte dans une posture historique d'utilisation de « repères naturels » pour délimiter des espaces nouvellement circonscrits (Maharaux, 1997, p. 2). C'est peut-être négliger cependant la polysémie de ces éléments naturels car, souvent au Burkina Faso « [I]es noms des lieux de cultes sont à la fois des noms de divinités, de cours d'eau, de hauteurs naturelles, d'arbres et de terroirs » (Traoré, 2007, p. 11), comme l'avait déjà souligné Hien (2003) à propos également de la dénomination des provinces nouvellement créées et pareillement désignées par des éléments naturels en précisant que « collines et cours d'eau étaient et demeurent des lieux de culte dotés d'importants pouvoirs magico-religieux ». Cette hypothèse pourrait être rapprochée de la déclaration de Mangin qui écrivait en 1914 : « Chaque marigot, ou plus exactement chaque mare, appartient à un naba et porte un nom spécial, de telle sorte qu'aucune rivière ne porte le même nom pendant tout son cours » (Mangin, 1914, p. 711).

Les réalités toponymiques des cours d'eau

Pour les cours d'eau, l'occurrence la plus répandue renvoie aux « chemins de l'eau » (« là où l'eau passe » ; « le fleuve est long » ; etc.) tandis que cette occurrence n'est jamais représentée pour les eaux artificielles (dormantes). Deux notions se juxtaposent : l'idée d'un emplacement particulier où l'eau coule (dimension spatiale), et le fait que cette eau coule, précisément (dimension temporelle de l'écoulement *sensu* Aubriot [2013]). On évoquerait donc là le réseau hydrographique

actif, ce qui l'opposerait *de facto* aux plans d'eau stagnante et pourrait expliquer l'absence de cette occurrence pour les barrages. Mais dans la classe « Propriétés de l'eau » qui réunit plus du tiers des cours d'eau naturels, se rajoutent aussi aux « chemins de l'eau » précédemment évoqués (« *Kossogo* »), des indices quant à son origine (« *Kougsinga* » : « eau obtenue de/après la roche ») et surtout sa profondeur (« *Koulwooko* » : « eau profonde ») et son caractère permanent (« *Kouldjingua* » : « eau intarissable »). Cette classe fait fortement écho à la classe « Puits », elle aussi spécifique des tronçons de cours d'eau. À deux reprises, notamment, la couleur de l'eau (blanche en l'occurrence) est explicite. De fait, les eaux souterraines blanches ont pour les Mossi un sens précis (Déverin-Kouanda, 1992), la couleur renvoyant à leur utilité agricole comme « eau de réserve ». Elles s'opposeraient ainsi aux eaux non blanches qui seraient plutôt des eaux de surface (dormantes comme courantes) que l'on désigne comme perdues (au sens agronomique que leur donnent les Mossi) : « Parce que l'eau qui coule, c'est l'eau qui ne s'est pas infiltrée, donc qui est perdue pour les plantes » (Déverin-Kouanda, communication personnelle). Cette distinction fondamentale est éclairante car elle fait écho de façon assez précise au concept d'eaux bleues et vertes (« *blue vs green water* ») développé par Falkenmark et Rockström (2006) : les eaux blanches des Mossi se rapprochent ainsi des eaux vertes des auteurs précités pour qui « *green water storage is the moisture in the soil* » dont les vertus agronomiques sont ainsi surlignées.

D'un tout autre point de vue, nous avons désigné sous le terme « Proverbes et expressions » une grande variété de toponymes parfois très explicites quant au rôle vital que jouent ou ont pu jouer les cours d'eau concernés : « petit ami a sauvé les populations de la soif » ; « sol providentiel ». Les sous-entendus sont cependant le plus souvent beaucoup moins dramatiques. Ainsi, les trois occurrences « proverbes » renferment la même notion : « il ne faut pas mentir » ; « le mutisme arrange » ; « qui va dire ? ». Toutes les expressions sont associées à des cours d'eau naturels marqués de dits (« il ne faut pas mentir ») et de non-dits (« le mutisme arrange »). Elles peuvent faire écho aux nombreuses évocations de rendez-vous et retrouvailles qui sont énoncées dans les toponymes : « il fait frais » ; « on se laisse amuser » ; « on t'a connu » ; « on va s'asseoir ici » ; « viens te joindre à moi »... Ces différentes expressions, tout comme les proverbes précédemment évoqués, laissent entendre le rôle social de rencontres, peut-être de retrouvailles, que jou(ai)ent les cours d'eau. Cette interprétation a été confirmée par l'une de nos experts, qui expliquait par voie épistolaire que traditionnellement en pays Mossi : « La "corvée d'eau" était le seul moment où les femmes pouvaient prendre du bon temps avec leur amant » (Déverin-Kouanda, communication personnelle). Elle enchaînait

ensuite en indiquant que selon elle barrages et forages ont doublement enfermé les femmes, d'une part parce que ces aménagements sont trop près des villages pour autoriser les « coquinerie discrètes » (sic) et, d'autre part, parce que la corvée d'eau a souvent changé d'exécutant, en particulier pour les barrages où l'on va désormais avec une charrette à traction asine et de grosses barriques manipulées par des hommes ou des enfants. De fait, il n'apparaît pas que les barrages soient identiquement concernés par les activités sociales, amicales, voire courtisanes, auxquelles il semble ici être fait référence pour les cours d'eau : rencontres, rendez-vous et retrouvailles marquées explicitement par le sceau d'un certain secret...

Conclusion

S'il ne fait aucun doute que la taille de l'échantillon considéré ici est objectivement toute petite, et que sa constitution était vraisemblablement biaisée, son analyse permet de valider l'hypothèse initialement formulée : les « représentations de l'eau », effleurées ici par notre analyse toponymique (« nommer, c'est déjà représenter » [De Vanssay, 2003]), opposent assez catégoriquement les cours d'eau naturels, sites familiers et utiles, et les plans d'eau artificiels, globalement anonymes, voire délaissés. Autant de rapports techniques que de publications scientifiques déplorent le désintérêt, le manque d'entretien, voire l'abandon des petits barrages, qui, par ailleurs, supportent de multiples services domestiques et artisanaux unanimement reconnus par ces populations (mais jamais inscrits dans leur toponymie). Nos observations invitent ainsi à s'interroger sur la valeur « agricole » intrinsèque attribuée aux barrages par les populations riveraines : eau de surface (dont il est vrai qu'une grande partie s'évapore sous la pression d'un climat sahélo-soudanien particulièrement contraignant durant de longs mois) vs eau souterraine permanente liée aux drains naturels et dont les vertus agronomiques sont inscrites dans le patrimoine culturel – et linguistique – des populations destinataires. Les causes de ce paradoxe demeurent mal comprises par les aménageurs, même si appropriation exclusive, questions foncières et agencements politiques plus ou moins limpides ou vertueux sont régulièrement dénoncés. Si de telles perceptions persistent chez les Mossi, comment dès lors s'étonner du piètre engouement maintes fois dénoncé (Venot et Cecchi, 2011) pour la valorisation des nombreux plans d'eau artificiels implantés sur leur territoire si l'eau qu'ils renferment ne se pare pas pour leurs destinataires de l'utilité agricole que les aménageurs leur prêtent ? De telles infrastructures pourraient cependant être revisitées à l'aune de leurs impacts sur les eaux souterraines, qu'ils contribuent localement à stabiliser, que les populations exploitent et dont les

riverains reconnaissent toujours les mérites et bienfaits comme leurs appellations en attestent.

D'un point de vue toponymique, peut-être plus que sa fonction *sensu stricto*, c'est la « représentation » de l'eau qui est là interpellée. La relation entre les cours d'eau naturels, leurs cheminements, et les puits, sources, affleurements divers dont la toponymie rend compte n'était pas intuitive. Cette association relève pourtant d'un sens commun qui mêle des perspectives quantitatives (lieux de l'eau « ressource ») et des ressentis d'ordre qualitatif (sites d'interactions sociales). La toponymie dédiée aux cours d'eau naturels renvoie ainsi à des « représentations sociales » (*sensu* Moscovici, 1988) éventuellement polysémiques mais mentalement et spatialement partagées, puisqu'à la fois elles orientent et désignent des comportements. Ce n'est jamais le cas pour les plans d'eau artificiels : les petits barrages, créés par l'homme pour l'homme, ne s'inscrivent de toute évidence pas dans une telle revendication patrimoniale. De fait, tout objet ne donne pas lieu à représentation sociale comme le relevait Marková (2004) : « Si le chercheur a l'intention d'étudier des phénomènes qui ne sont pas l'objet de préoccupations et d'échanges dans la société, ici et maintenant, quelle que soit la manière dont il s'y prend, il ne trouvera pas de représentations sociales ! ». Ce défaut d'appropriation cognitive collective, peut-être associé à la relative jeunesse des aménagements, devrait nous interpeller. Et inviter les études interdisciplinaires consacrées aux petits barrages à investir plus massivement dans l'anthropologie de ces aménagements.

La question de la pertinence, sinon de la nécessité, de regards pluridisciplinaires à porter sur les petits barrages n'est pas récente (Cecchi 1998 ; Lévêque et Aubertin, 2007 ; Venot et Cecchi, 2011). Ce que confirmaient les résultats d'un atelier réflexif consacré à l'analyse des retours d'expérience d'un collège de scientifiques impliqués dans leur étude : « [...] le "pourquoi" [de l'interdisciplinarité] mis en avant dans les objectifs de l'atelier semble acquis : "Parce que c'est nécessaire !" » (Riaux et al., 2017, p. 7). Invités par groupes à représenter sous forme de schémas spatialisés l'environnement et le fonctionnement d'un petit barrage type, les participants ont naturellement suivi leurs inclinaisons thématiques respectives, inscrites pour la circonstance dans une vision holistique partagée. Il fut toutefois relevé par les organisateurs/animateurs à l'issue de l'exercice que « les dimensions patrimoniales [...] ainsi que les dimensions rituelles et symboliques [associées aux petits barrages] étaient absentes de ces représentations. » (Riaux et al., 2017, p. 3), tandis que nous avons montré qu'elles sont centrales quand il est question de cours d'eau naturels. L'absence de spécialistes de ces questions dans le collège scientifique constitué pour l'atelier peut

partiellement expliquer cette carence car il ne fait aucun doute qu'un(e) linguiste ou anthropologue travaillant sur les discours rituels et symboliques aurait contribué à combler ce manque. Les éléments factuels du présent texte espèrent susciter l'ouverture d'une lucarne dans cette direction-là...

Remerciements

L'auteur remercie le comité de rédaction de *Natures Sciences Sociétés* et le relecteur ou la relectrice pour leurs remarques, conseils et suggestions.

Références

- Aubriot O., 2013. De la matérialité de l'irrigation. Réflexions sur l'approche de recherche utilisée, *Journal des anthropologues*, 132-133, 123-144, <https://doi.org/10.4000/jda.4931>.
- Bonnet D., 1982. *Le proverbe chez les Mossi du Yatenga (Haute-Volta)*, Paris, CNRS/ACCT.
- Boujrouf S., Hassani E., 2008. Toponymie et recomposition territoriale au Maroc : figures, sens et logiques, *L'Espace Politique*, 5, 2008-2, <https://doi.org/10.4000/espacepolitique.228>.
- Cecchi P., 1998. De la construction d'un objet pluridisciplinaire : les petits barrages du nord de la Côte d'Ivoire, *Natures Sciences Sociétés*, 6, 2, 73-83, [https://doi.org/10.1016/S1240-1307\(98\)80015-0](https://doi.org/10.1016/S1240-1307(98)80015-0).
- Cecchi P., 2007. Les petits barrages du nord de la Côte d'Ivoire à l'heure du bilan, in Cecchi P. (Ed.), *L'eau en partage. Les petits barrages de Côte d'Ivoire*, Paris, IRD Éditions, 261-284, <https://doi.org/10.4000/books.irdeditions.5609>.
- Cecchi P., Nikiema A., Moiroux N., Sanou B., 2009. Towards an atlas of lakes and reservoirs in Burkina Faso, in Andreini M., Schuetz T., Harrington L. (Eds), *Small reservoirs toolkit*, Colombo, IWMI, http://www.smallreservoirs.org/full/toolkit/docs/Iia%2002%20Faso%20MAB_ML.pdf.
- De Vanssay B., 2003. Les représentations de l'eau, *VertigO*, hors-série 1, <https://doi.org/10.4000/vertigo.1959>.
- Déverin-Kouanda Y., 1992. *Le corps de la terre. « Moose » de la région de Ouagadougou : Représentations et gestion de l'environnement*. Thèse de doctorat de géographie, Paris, Université Paris 1.
- DGIRH (Direction générale de l'inventaire des ressources hydrauliques), 2005a. *Étude portant établissement d'une nomenclature des cours d'eau et étendues d'eau sur les espaces du bassin versant du Massili en vue d'une élaboration des termes de références pour une étude de la nomenclature des cours d'eau et étendues d'eau au Burkina Faso*. Rapport final, Ouagadougou, DGIRH, MAHRH.
- DGIRH (Direction générale de l'inventaire des ressources hydrauliques), 2005b. *Recueil de textes juridiques d'application de la loi d'orientation relative à la gestion de l'eau*. Ouagadougou, DGIRH, MAHRH, https://www.pseau.org/outils/ouvrages/mea_recueil_des_textes_juridi

- ques_d_application_de_la_loi_d_orientation_relative_a_la_gestion_de_l_eau_2005.pdf.
- Falkenmark M., Rockström J., 2006. The new blue and green water paradigm: breaking new ground for water resources planning and management, *Journal of Water Resources Planning and Management*, 132, 3, 129-132, [https://doi.org/10.1061/\(ASCE\)0733-9496\(2006\)132:3\(129\)](https://doi.org/10.1061/(ASCE)0733-9496(2006)132:3(129)).
- Hien P.C., 2003. La dénomination de l'espace dans la construction du Burkina Faso (1919-2001), in Kuba R., Lentz C., Somda C.N. (Eds), *Histoire du peuplement et relations interethniques au Burkina Faso*, Paris, Karthala, 23-40.
- Lévêque C., Aubertin C., 2007. Préface, in Cecchi P. (Ed.), *L'eau en partage. Les petits barrages de Côte d'Ivoire*, Paris, IRD Éditions, 13-15.
- Lima S., 2008. L'émergence d'une toponymie plurielle au Mali, *L'Espace Politique*, 5, 2008-2, <https://doi.org/10.4000/espacepolitique.1115>.
- Maharoux A., 1997. La Haute-Volta devient Burkina Faso : un territoire qui se crée, se défait et s'affirme au rythme des enjeux, in Bonnemaison J., Cambrézy L., Quinty Bourgeois L. (Eds), *Le territoire, lien ou frontière ? Identités, conflits ethniques, enjeux et recompositions territoriales*, Paris, Orstom Éditions, 351-369. http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers08-09/010014865.pdf.
- MAHRH (Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources halieutiques), 2009. *Plan d'action pour la gestion intégrée des ressources en eau (PAGIRE). Deuxième phase (2010-2015)*, Ouagadougou, MAHRH.
- Mangin E., 1914. Les Mossi. Essai sur les us et coutumes du peuple Mossi au Soudan Occidental. Livre Troisième. Vie active et industrielle (suite), *Anthropos*, 9, 5/6, 705-736, <https://www.jstor.org/stable/40443130>.
- Marková I., 2004. Langage et communication en psychologie sociale : dialoguer dans les *focus groups*, *Bulletin de psychologie*, 57, 3, 231-236.
- MEA (Ministère de l'Eau et de l'Assainissement), 2016. *Programme national pour la gestion intégrée des ressources en eau 2016-2030 – PNGIRE – (version définitive)*. Rapport, Burkina Faso, MEA, https://www.pseau.org/outils/ouvrages/mea_PNGIRE_2016_2030.pdf.
- Meunier-Nikiema A., Cecchi P., Dipama J.-M., Sanou K., Etongo C., Laamrani H., 2007. *Gouvernance et gestion communale des petits barrages : apport du SIG dans la gestion des ressources en eau dans le bassin-versant du Nariarlé*. Communication au colloque *AfricaGIS'07*, 17-21 septembre, Ouagadougou, Burkina Faso, https://www.researchgate.net/publication/282172128_Gouvernance_et_gestion_communale_des_petits_barrages_apport_du_SIG_dans_la_gestion_des_ressources_en_eau_dans_le_bassin-versant_du_Nariarlé#fullTextFileContent.
- Moscovici S., 1988. Notes towards a description of social representations, *European Journal of Social Psychology*, 18, 3, 211-250, <https://doi.org/10.1002/ejsp.2420180303>.
- OIEau (Office international de l'eau), 2009. *Point sur le code hydrographique*, Office national de l'eau et des milieux aquatiques, http://www.sandre.eaufrance.fr/sites/default/files/IMG/pdf/Point_CodeHydrographique.pdf.
- Riaux J., Massuel S., Venot J.-P., 2017. Retour réflexif sur une expérience interdisciplinaire exploratoire : l'atelier « Interdisciplinarité autour des petits barrages », *Natures Sciences Sociétés*, 25, 2, 163-171, <https://doi.org/10.1051/nss/2017026>.
- Traoré B., 2007. Toponymie et histoire dans l'Ouest du Burkina Faso, *Journal des africanistes*, 77, 1, 75-111, <https://doi.org/10.4000/africanistes.1442>.
- Venot J.-P., Cecchi P., 2011. Valeurs d'usage ou performances techniques : comment apprécier le rôle des petits barrages en Afrique subsaharienne ?, *Cahiers Agriculture*, 20, 1-2, 112-117, <https://doi.org/10.1684/agr.2010.0457>.